



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PIRALAD

PROGRAMME
INTERMINISTÉRIEL DE
RECHERCHES
APPLIQUÉES À LA
LUTTE
ANTI
DROGUE

MILDECA | Mission interministérielle de lutte contre
les drogues et les conduites addictives



LES OBJECTIFS DE PIRALAD

L'actualité rappelle à quel point les drogues illicites représentent une menace croissante pour la santé, la sécurité, l'économie et les Etats de droit. Dans ce contexte, alors que le trafic illicite de stupéfiants, phénomène labile et international, prend une ampleur de plus en plus grande et mobilise de nombreux services, il est nécessaire de soutenir la recherche appliquée et partenariale dédiée à la réduction de l'offre illicite de stupéfiants et à sa réponse pénale. A l'instar des efforts entrepris dans les domaines de la santé et de la prévention, la MILDECA propose que les administrations puissent bénéficier d'une expertise scientifique reconnue sur le marché illicite des drogues et ainsi renforcer la capacité des services dédiés à la lutte contre les trafics. Cette ambition s'inscrit pleinement dans le cadre de la mesure 6 du plan national de lutte contre les stupéfiants dont le pilotage a été confié par l'OFASST à la MILDECA.

En 2022, la MILDECA a donc voulu lancer un **programme interministériel de recherches appliquées à la lutte antidrogue (PIRALAD)** permettant :

- ▶ **La production de recherches thématiques stratégiques** répondant aux besoins des administrations et des services.
- ▶ **L'élaboration et la mise à disposition d'indicateurs socioéconomiques, criminologiques** utiles au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques.
- ▶ **Le partage de compétences, de méthodes et de connaissances** du monde académique vers les services opérationnels, et ainsi le **renforcement de la culture scientifique et partenariale** des acteurs de la lutte contre les stupéfiants¹.
- ▶ **Le rayonnement et la valorisation de l'action** de lutte contre les drogues en France comme à l'international.
- ▶ **L'accompagnement à la structuration d'une communauté de chercheurs** permettant de bénéficier d'une expertise croissante et durable en lien étroit avec les besoins des acteurs publics.

Le projet PIRALAD a pour ambition d'améliorer à terme les capacités de pilotage, d'innovation, d'anticipation et de réaction des services et administrations dédiés à l'assèchement des marchés illicites.

¹ À l'instar des efforts initiés par différentes agences internationales, européennes et nationales comme le partenariat entre Europol et l'EMCDDA, les collaborations entre le monde académique et la Drug Enforcement Agency (DEA) américaine ou le Home Office britannique (qui produisent des documents classifiés ainsi que des publications accessibles à tous).

PIRALAD : UN PROGRAMME STRUCTURÉ AUTOUR DE DEUX AXES

AXE 1 « Mieux comprendre pour mieux lutter »

Cet axe est dédié à la production et la diffusion de connaissances thématiques sur les évolutions récentes de l'offre de drogues illicites. Initiée en 2021, une consultation régulière des besoins des administrations partenaires permet l'actualisation des sujets d'intérêt des administrations et services pour faire émerger des sujets prioritaires et complémentaires.

AXE 2 : « Mesurer les progrès accomplis »

Cet axe ambitionne à améliorer la production et le traitement de données **pour disposer d'indicateurs socio-économiques** afin de suivre et évaluer les politiques et actions de lutte contre l'offre illicite de stupéfiants et les organisations trafiquantes. Utiles au pilotage et à la valorisation de l'action antidrogue tant au niveau local que national, ces indicateurs répondent aux besoins des décideurs publics.

	AXE 1	AXE 2
AMBITION	favoriser la connaissance applicable à la lutte anti-drogue	doter les décideurs publics d'indicateurs robustes sur les actions menées de lutte antidrogue
OBJECTIFS	répondre aux besoins de connaissances des services et administrations	créer des indicateurs quantitatifs pérennes sur les effets de la lutte antidrogue
LIVRABLES	rapports, synthèses et préconisations à destination des administrations et services partenaires	tableau de bord à destination des décideurs publics
DURÉE	variable (1-3 ans)	variable (2-3 ans)

PIRALAD se charge de valoriser et diffuser les résultats des recherches financées, prioritairement en direction des administrations et services. Selon les sujets traités et après concertation avec les partenaires, la communication des résultats pourra être élargie.

PIRALAD a vocation à dynamiser les relations partenariales en faisant émerger les besoins des administrations et leur complémentarité en matière de production de connaissances. De plus, le programme **favorise la coproduction des recherches entre universitaires et praticiens²** afin d'améliorer la qualité des travaux, notamment par un accès facilité aux données des administrations, par la confrontation des réflexions des chercheurs aux constats « de terrain » et *in fine* par leur visée opérationnelle. Cette approche permet par ailleurs de diffuser les connaissances produites et les méthodes d'analyse (colloques, formations, ateliers, etc.) entre les administrations et le monde académique. **PIRALAD encourage aussi les partenariats entre les équipes de recherche françaises et internationales, notamment européennes.**

PIRALAD accompagne l'émergence d'une communauté de recherche spécialisée sur l'offre illicite de stupéfiants et sa réponse pénale en encourageant les partenariats entre équipes de recherche. A terme, PIRALAD bénéficiera d'un annuaire actualisé des équipes de recherche par spécialisation et discipline. **PIRALAD soutient enfin l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs** au travers du financement de thèses doctorales.

² Selon le principe éprouvé de fertilisation croisée des savoirs et de thématiques, notamment mobilisé dans la stratégie de l'UNODC 2021-2025 [UNODC-Strategy-WEB.pdf](#).



FINANCEMENT ET PILOTAGE DE PIRALAD

Le pilotage du programme interministériel est intégré au COPIL du fonds de concours «drogues» (FDC) qui est chargé de valider (a) les programme et budget prévisionnel annuels et (b) approuvera le rapport d'activité scientifique et financier.

Le programme est financé par le fond de concours « drogues », afin de mutualiser et rationaliser les efforts des financeurs. Le financement est reconduit annuellement en comité de pilotage interministériel du FDC qui en fixe le montant.

Un comité exécutif (COMEX) est constitué de représentants de la Police nationale, de la Gendarmerie nationale, du ministère de la Justice, et de la Douane, bénéficiaires du FDC, ainsi que de la Mission Nationale de Contrôle des Précurseurs Chimiques (MNCPC), de l'Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives (OFDT), de la Sous-Direction de la Statistique et des Études (SDSE) du ministère de la Justice, et du Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI). La présidence du COMEX et son secrétariat sont assurés par la MILDECA.

A son initiative, le COMEX peut consulter d'autres administrations ou institutions françaises (Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), Direction Générale des Outre-Mer (DGOM), Alliance Athéna, etc.), européennes et internationales (Observatoire Européen des drogues et des toxicomanies, Office des Nations unies contre les drogues et le crime (ONUDC), etc.) et toutes personnes morales publiques ou privées, concernées ou intéressées par les questions traitées par PIRALAD.

Le COMEX délibère sur toute question relative à la vie et aux activités de PIRALAD. Il a notamment pour fonction : (a) de proposer, délibérer et rédiger le programme ainsi que les modalités de sa réalisation pour validation en comité de pilotage interministériel du FDC ; (b) de contribuer à la rédaction du rapport d'activité scientifique et financier avant transmission en comité de pilotage interministériel du FDC ; (c) de valider les modalités de valorisation scientifique ; (d) de faciliter les accès aux données et aux administrations ; (e) de définir les modalités d'évaluation des activités, en particulier préalablement à toute décision relative à son éventuelle reconduction.

Le COMEX se réunit deux à trois fois par an et prépare les décisions du COPIL du FDC.

Le pilotage opérationnel du programme sera assuré par la MILDECA.

La MILDECA organise les consultations bilatérales avec les administrations bénéficiaires du FDC, les relations avec le monde académique français et international (recensement des équipes et sujets de recherche). Elle a la charge de l'organisation et du secrétariat du COMEX, de la rédaction et de la diffusion des appels à projets thématiques, du suivi des recherches et de la valorisation des résultats.